

LE SYNDICAT RECRUTE

CONTROLEUR(SE) ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Exécuter les missions de contrôle réglementaire des installations d'ANC pour lutter contre l'insalubrité publique et œuvrer pour la préservation de l'environnement

Date de publication : 02/06/2023

Date limite de candidature : 15/09/2023

Date prévue de recrutement : immédiate

Type de recrutement : direct ou mutation

Type d'emploi ou grade : adjoint technique (catégorie C) / technicien territorial (catégorie B)

MISSIONS :

- Réaliser les contrôles de conception et d'implantation des projets d'installation d'ANC sur la base des dossiers soumis au SPANC, et le cas échéant rédiger l'attestation du projet d'ANC en cas de demande de permis de construire
 - Réaliser les contrôles de bonne exécution dans la continuité du contrôle ci-avant
 - Réaliser périodiquement le contrôle de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'assainissement non collectifs
 - Dans le cadre des transactions immobilières, répondre aux sollicitations et réaliser, si besoin, le contrôle de fonctionnement et d'entretien
 - Gérer l'instruction administrative des dossiers (prises de rendez-vous, avis de visite, informations des usagers, rédaction des rapports, réponses aux consultations des autres acteurs, etc.)
 - Informer les usagers des problématiques relatives à l'assainissement et à la réglementation
 - Participer aux différentes réflexions internes (règlement de service, ...)
 - Travailler en collaboration avec les partenaires et prestataires extérieurs (zonages d'assainissement, documents de planification, périmètres de protection, etc.)
 - Se tenir informé de la veille réglementaire et technique
-

PROFIL RECHERCHE :

Idéalement de formation bac à bac+2 dans le domaine des métiers de l'eau et/ou expérience dans l'assainissement

Connaissances requises et qualifications

- Cadre technique et réglementaire des installations individuelles et collectives de l'assainissement non collectif
- Rôle et missions du SPANC
- Maîtrise des principes de fonctionnement des systèmes d'ANC (traditionnelles et agréées) mais aussi d'assainissement collectif
- Notions d'hydraulique, hydrologie, pédologie et des caractéristiques des sols
- Notions en droit des sols, urbanisme, schémas d'assainissement, permis de construire, autorisation de travaux, etc.
- Représentation spatiale pour la réalisation des plans des systèmes ANC des abonnés
- Techniques de communication et pédagogie
- Être titulaire du permis B

Savoir-faire et savoir être

- Bon relationnel - Esprit d'équipe
- Organisation, rigueur et autonomie
- Qualités rédactionnelles
- Respecter la confidentialité et sens du service public
- Capacité d'écoute et de communication, de collaboration et d'argumentation avec les différents acteurs

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Conditions de travail

- Lieu d'affectation : COURCHAPON + déplacements sur le périmètre du Syndicat (CCVM)
- Matériels : EPI, tablette, logiciel d'aide à la décision, véhicule, ...
- Alternance de travail de bureau et de travail de terrain
- Temps de travail : 37h30 avec RTT (3semaines /an) avec horaires fixes sauf si astreintes
- Travail en équipe
- Contrat : CDD 6 mois en vue de CDI ou agent titulaire de la fonction publique

Rémunérations

- Grille indiciaire de la fonction publique territoriale
 - Régime indemnitaire (primes) selon expérience
 - Indemnisation astreinte et heures supplémentaires
 - CNAS : action sociale des personnels territoriaux
-

POSITIONNEMENT DU POSTE :

- Rattachement hiérarchique : directeur
- Organigramme : pôle assainissement
- Relations internes : élus du Syndicat, collègues
- Relations externes : abonnés, maires, agences immobilières, offices notariales, entreprises, fournisseurs, agents d'autres collectivités

CANDIDATURES :

- Les candidatures (lettre motivation + CV) sont à adresser à :

Monsieur le Directeur
SYNDICAT DU VAL DE L'OGNON
3 Rue du Val de l'Ognon
25170 COURCHAPON

Ou par mail : laurence.vejux@valdelognon.fr